

Flash Infos n°15-12

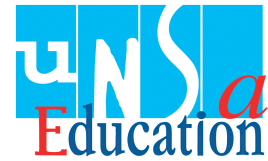
23 novembre 2015

Syndicat National des Activités Physiques et Sportives

<http://snaps.unsa-education.org>



Pacte de sécurité Et Pacte éducatif !



**Le SNAPS assure de toute sa compassion les victimes des lâches attentats, ainsi qu'à leurs proches
Et leur renouvelle ses condoléances.**

Le SNAPS comprend la volonté collective d'un pacte de sécurité et appelle à l'unité nationale. L'unité ne se décrète pas mais ne peut être qu'inspirée, voire espérée... Elle ne devient réalité que si toutes les composantes de la nation s'y reconnaissent et ont la possibilité d'y participer !

Toutefois, le SNAPS se doit d'affirmer qu'un pacte de sécurité est consubstantiel d'un pacte éducatif, afin éviter toute dérive vers un état qui deviendrait incompatible avec les principes démocratiques et le respect des droits de l'homme¹.

C'est donc un devoir pour l'exécutif d'ouvrir le débat sur le pacte éducatif, celui-ci reste la seule voie d'intégration possible. Ce débat n'aime ni le ton martial, ni les coups de menton, mais la contradiction argumentée qui s'inscrit dans le long terme peu compatible avec le temps politicien...

Ce pacte éducatif ne saurait être pensé et fondé sans une unité et coordination étroite entre l'école et l'éducation informelle portée principalement par le monde associatif sportif et de l'éducation populaire.

¹Créé par la France.



Cet appel en faveur d'un pacte éducatif résulte de l'engagement total du SNAPS et de ses mandants dans l'unité et la solidarité nationale en réponse aux agressions barbares dont la démocratie est victime.